

Note méthodologique pour les mini-projets - addendum pour les étudiants en stage (TN9 ou TN10)

Les étudiants-ingénieurs qui font – de façon dérogatoire validée – leur UV DD01 en même temps qu'un stage TN09 ou TN10 sont confrontés à certaines difficultés spécifiques pour leur mini-projet.

Nous donnons donc ici certains conseils méthodologiques s'appliquant tout particulièrement à eux.

La difficulté principale à laquelle semblent être confrontés les étudiants en situation de stage qui réalisent leur mini-projet *sur* leur stage porte sur le *positionnement* à adopter.

Nous conseillons tout d'abord de prendre votre expérience de stage comme l'*objet* de votre analyse. L'expérience que vous êtes en train de vivre en stage doit être la *matière* de votre mini-projet (votre « terrain » en quelque sorte). Le travail spécifique que vous avez à réaliser pour DD01, et que vous devez restituer dans votre rapport de mini-projet, consiste en l'analyse et le questionnement de cette expérience, de ce vécu.

Ce travail d'analyse et de questionnement pourra se faire à travers le positionnement suivant :

- a. une prise de recul - ou une distance critique - par rapport à votre vécu/expérience de stage et les missions qui ont pu vous y être confiées ;
- b. l'apport de vos activités de stage vis-à-vis des 3 dimensions du développement durable (environnementale, sociétale, économique) et des interdépendances qui les lient ;
- c. essayer d'articuler les points de vue micro (l'entreprise particulière dans laquelle vous êtes) et les points de vue macro (la nation, le territoire, dans laquelle l'entreprise s'insère).

Enfin, nous vous rappelons que votre rapport de mini-projet ne sera pas communiqué à votre maître de stage : il sera uniquement transmis aux 2 responsables de l'UV DD01. Vous n'avez donc pas à craindre de « conflit d'intérêts » lors de la réalisation de ce travail spécifique à DD01.